



Le dossier



Addictions plurielles



Nouvelles de l'Ecole

Nouvelles de la Clinique



Sommaire

ÉDITO

Addictions plurielles	3
-----------------------	---

DOSSIER : ADDICTIONS PLURIELLES

Perspectives en addictologie	4
Sylvie Vuez, thérapeute en addiction	6
Le modèle Minnesota	13
Les groupes d'entraide, les fraternités anonymes	15
Témoignage	17
Accro et à cran	18
Addiction au jeu de hasard et d'argent	20
Prévention des addictions et promotion de la santé dans le domaine scolaire : qu'en est-il ?	25
Travailler par passion ou devenir un bourreau de travail ?	27
Accros au numérique	29
Les addictions dans le programme de formation initiale et post-grade	32
Pour en savoir plus	33

AGENDA - VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS AVEC LA SANTÉ 34

NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Retour sur le Cinq à Sept du 30 janvier 2018	35
La surveillance clinique infirmière, dernier filet de sécurité du patient	36
Santé, on rationne ?	38
Vernissage lundi 30 octobre 2017	39
Le Groupe Biblique (GB) lance un nouveau projet, English Blabla !	41
Le Groupe Sports recrute	43

NOUVELLES DE LA CLINIQUE

Centre médico-chirurgical de l'obésité de La Source	44
---	----

LES SOURCIENNES RACONTENT...

Eliane Affolter, Sourcienne, volée 1964, reçoit la médaille Florence Nightingale décernée par le CICR à titre posthume	46
--	----

PASSION DES ÉTUDIANTS

Maude Wydler, grimpeuse	49
-------------------------	----

LA RUBRIQUE DE TATA DOM'

Chronique d'une pénurie annoncée	52
----------------------------------	----

LA RECETTE

Gâteau aux carottes	55
---------------------	----

COUP DE CŒUR

Association Togo	56
------------------	----

FAIRE-PART

Naissances, nouvelles adresses, décès	58
---------------------------------------	----

ADDICTIONS PLURIELLES

L'addiction se définit comme une « existence régulière d'une dépendance physique et par l'envie irrésistible de consommer de manière répétée la substance. »¹ Généralement, quand il est question d'addictions, nous songeons immédiatement à la dépendance au tabac, alcool, drogues dures, cannabis... Or la dépendance existe dans un domaine très large et touche de nombreuses personnes. Dans ce dossier, vous êtes invités à prendre conscience de la souffrance des individus touchés par des addictions comportementales à savoir jeu de hasard, travail, tablettes, Internet, smartphone. Il en existe encore bien d'autres, non traitées dans ce numéro, telles que les addictions au sport, sexuelle et les troubles du comportement alimentaire...

Cette thématique est abordée de manière non exhaustive, donc vous pourrez si vous le souhaitez aiguïser votre curiosité en consultant la page : **Pour en savoir plus !**

*L'hiver a été relativement rude, alors nous vous souhaitons
de savourer le printemps, de vous en émerveiller quitte à vous libérer
momentanément de vos tablettes, smartphones ...*

Véronique Hausey-Leplat
Rédactrice Journal La Source
Institut et Haute Ecole
de la Santé La Source

¹ VADE_MECUM de soins infirmiers en psychiatrie

ADDICTION AU JEU DE HASARD ET D'ARGENT

Centre du jeu excessif

Véronique Hausey-Leplat : Pouvez-vous nous décrire votre fonction ?

Vanessa Farine: Je suis intervenante socio-éducative au Centre du Jeu excessif (CJE), qui fait partie du département de psychiatrie communautaire du CHUV¹ ; section d'addictologie.

Le CJE se situe à la rue du Bugnon 23 et fait partie intégrante de la policlinique d'addictologie (POLADD). Celle-ci regroupe plusieurs unités, elle accueille, oriente et propose des traitements ambulatoires aux personnes de la région lausannoise souffrant d'addiction aux substances (héroïne, cocaïne, cannabis, opiacés, psychotropes, etc.) et d'addiction sans substance comme les troubles liés aux jeux d'argent ou aux jeux vidéo en ligne.

Le Centre du jeu excessif est spécialisé dans l'addiction aux jeux de hasard et d'argent, et reçoit également les patients souffrant d'addictions comportementales (achats compulsifs, jeu vidéo, internet, sexualité, sport, travail, etc.). Toutefois le plus grand pourcentage de nos patients consulte pour des problèmes de jeux de hasard et d'argent.

Je travaille dans les addictions sans substances depuis plusieurs années, je suis diplômée de la HES² en travail social (EESP³) et j'ai effectué un CAS⁴ en Jeu excessif (Prévention, traitement et actions communautaires).

VHL: Pouvez-vous nous préciser en quoi consiste votre cahier des charges ?

VF: Mon cahier des charges relève de trois missions différentes à savoir : clinique, prévention et formation.

La clinique correspond au suivi socio-éducatif que j'exerce auprès des patients du CJE qui ont des problématiques sociales diverses telles que problèmes financiers, dettes importantes, etc. Si la personne se met en danger financièrement et qu'elle prend des risques au niveau de ses besoins de base (logement, nourriture), je vais l'accompagner dans une protection de l'accès à l'argent. Selon ses besoins nous allons faire une demande de mise sous curatelle, voire activer d'autres partenaires du réseau pouvant assurer le soutien dans la gestion de l'argent et du budget. J'accompagne plusieurs patients pour leurs paiements de fin de mois avec une approche éducative, pour certains je dispose d'un coffre-fort avec leurs cartes bancaires et les codes e-banking. De plus je leur ai ouvert un autre compte où ils reçoivent de l'argent une fois par semaine, dans le but de limiter les risques s'ils ont des pertes de contrôle financières.

Certains patients contactent le CJE pour des raisons d'urgences sociales telles que perte de logement due au non-paiement des loyers, dans ce cas, je les accompagne dans les démarches pour essayer de les aider à garder leur logement.

¹ Centre universitaire vaudois

² Haute école spécialisée

³ Haute école de travail social et de la santé

⁴ Certificat d'études avancées



J'évalue la possibilité de désendettement, puis je collabore avec le CSP (Centre social protestant), L'UNAFIN (Unité d'assainissement financier de la ville de Lausanne) et CARITAS (Centre de désendettement pour la région Riviera). Le suivi du courrier peut également être effectué pour ceux qui n'oseraient plus l'ouvrir en raison des éventuelles poursuites et rappels de paiements. Je peux également être en contact avec les créanciers pour des arrangements de paiements différés.

Une aide à la réinsertion professionnelle ou occupationnelle fait également partie de l'accompagnement de ces personnes. Le suivi social est très large, il s'instaure de cas en cas et dépend de la demande et de l'urgence de la situation personnelle.

En clinique, j'accompagne également les proches qui sont très affectés par la situation, ce sont généralement des suivis liés aux finances et à l'aide dans la protection de l'accès à l'argent (ordres permanents, comptes à double signature, salaire versé sur le compte du conjoint, curatelle ou autre).

Nous proposons des thérapies de groupe pour les joueurs tous les jeudis soirs, nous sommes 4 thérapeutes et animons les séances à tour de rôle. Il y a environ 5 à 7 participants réguliers et nous privilégions une approche dite cognitivo-comportementale, c'est-à-dire centrée sur les liens entre les émotions, les pensées et les comportements, avec une

attention particulière vis-à-vis de la prévention et de la gestion des rechutes. Notre approche est multidisciplinaire.

MISSION DE PRÉVENTION :

La mission de prévention est large, nous organisons différents stands d'information dans le canton de Vaud, des ateliers de réflexion dans diverses entreprises, des ateliers hebdomadaires au centre de recrutement militaire à Lausanne (ce qui nous permet de toucher 7000 jeunes hommes par année), et nous coordonnons le site internet Stop-Jeu qui donne des informations générales sur la problématique.

MISSION DE FORMATION :

Je coordonne les formations aux opérateurs de jeux, pour les employés de différents casinos avec pour principal objectif la détection précoce des joueurs excessifs.

La loi fédérale sur les jeux de hasard et les maisons de jeux (www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20000269/index.html) ordonne ce type de formations et c'est une obligation de participation pour les employés des casinos.

Nous offrons des formations aux employés de 3 casinos: Montreux, Courrendlin et Fribourg. Celles-ci comportent 3 niveaux de formation :

- > Formation de base: 6h de formation pour les nouveaux collaborateurs
- > Formation continue: 3h annuelles
- > Formation cadres: 3h annuelles

Avec mes collègues, nous élaborons le contenu des formations en collaboration avec les responsables des mesures sociales des casinos et nous sommes une équipe de 4 formateurs à donner environ 30 formations annuelles. J'interviens également dans un module à la HES-SO de Genève au sujet de l'addiction aux jeux vidéo et jeux de hasard et d'argent.

VHL : Votre rôle est très diversifié et repose sur trois axes distincts. Est-ce que cela représente un avantage pour vous ?

VF : Oui, c'est une chance d'avoir un travail si varié, aucune journée ne ressemble à la précédente, et il y a encore beaucoup de choses à développer dans ses trois axes. C'est donc un cahier des charges très motivant.

VHL : Quels sont les buts principaux et la mission du CJE ?

VF : Le Centre du Jeu excessif a été fondé en 2001, suite à la votation de 1993 qui a levé l'interdiction des casinos en Suisse. Entre 1998 et 2001, il y a eu une nouvelle loi sur les casinos, imposant une responsabilité sociale. D'ailleurs durant cette période des centres dédiés au jeu excessif ont été ouverts dans plusieurs cantons en Suisse.

MISSION DE PRÉVENTION : dont un volet de conseil aux autorités sur le plan du dispositif législatif, et un volet de prévention comportemental avec accent sur la prévention auprès des 18-25 en priorité.

MISSION DE FORMATION : professionnels de la santé et personnels des opérateurs au titre des bases réglementaires.

MISSION DE RECHERCHE : données épidémiologiques, évaluation des formations, et congrès qui ont lieu tous les 4 ans.

MISSION DE CLINIQUE : prises en charge spécialisées et co-intervention avec les services de mesures sociales des opérateurs au titre des bases réglementaires.

VHL : Les congrès que vous évoquez réunissent-ils des orateurs au niveau international ?

VF : Oui, ces congrès réunissent les professionnels de la santé travaillant de près ou de loin dans le domaine des addictions comportementales. Vous pouvez trouver le programme de notre prochain congrès sur :



VHL : Quelles sont les particularités des personnes que vous rencontrez ?

VF : Environ 0.5 à 1.8 % des personnes adultes seraient touchées par un jeu problématique en Suisse. Malheureusement, seul 5 % consulteraient, donc 95 % des joueurs excessifs ne demanderaient pas d'aide.

Selon nos données, 3/4 de nos demandeurs d'aide sont des hommes, l'âge moyen est de l'ordre de 40 ans et près des 3/4 présente un endettement important le plus souvent directement lié au jeu. Ces personnes peuvent souffrir de comorbidité en lien avec d'autres conduites addictives par exemple liées à l'alcool, de troubles dépressifs et anxieux. La problématique du jeu excessif peut toucher toutes les couches de la population. Les joueurs excessifs viennent consulter après 5 à 6 ans de jeu problématique, donc les conséquences négatives sont multiples à ce moment-là. Ils ont généralement des dettes importantes et des poursuites, ils peuvent être en expulsion de logement pour loyers non payés. Certains auront des risques de perdre leur travail ou auront mis en péril leurs relations conjugales ou familiales.

Voici ci-dessous les critères qui nous aident à définir le diagnostic de jeu pathologique (cf. DSM⁵):

Troubles liés aux jeux d'argent critères diagnostiques DSM-5

1. A besoin de jouer avec **des sommes d'argent croissantes** pour atteindre l'état d'excitation désiré
2. Est **agité/irritable** lors des tentatives d'arrêt ou de réduction
3. A fait des **efforts répétés mais infructueux pour contrôler**, réduire ou arrêter la pratique de jeu
4. Est souvent **préoccupé** par le jeu (par ex. remémoration d'épisodes de jeu passés ou anticipation de nouveaux épisodes)
5. **Joue fréquemment** lors d'un vécu de stress (sentiment d'impuissance, culpabilité, anxiété, etc.)
6. Après avoir perdu de l'argent au jeu, retourne souvent jouer un autre jour pour recouvrer ses pertes (pour « **se refaire** »)
7. **Ment** pour dissimuler l'ampleur réelle de ses habitudes de jeu
8. **Met en danger** ou perd une relation affective importante, un emploi, des possibilités d'étude ou de carrière à cause du jeu
9. **Compte sur les autres pour obtenir de l'argent** et se sortir de situations financières désespérées dues au jeu

Seuil diagnostique: 4 critères sur 9
Durée: min 12 mois

VHL: Est-ce qu'il y a un profil particulier que vous observez chez les personnes addictives ?

Le trouble addictif est multifactoriel, il y a différents déclencheurs tels que le contexte culturel et sociétal, les vulnérabilités psychologiques ou biologiques, et bien évidemment l'offre de jeu elle-même. La plupart de nos patients ont des traits d'impulsivité, mais les profils de personnalité sont par ailleurs très variables. Nous devons toujours être attentifs à évaluer l'état de dépression des patients et les risques suicidaires. Près d'1/3 de nos demandeurs d'aide ont des idées suicidaires au premier entretien.

VHL: Est-ce que les personnes addictives au jeu sont conscientes de leur dépendance ou sont-elles dans le déni ?

VF: Cela dépend du stade dans lequel les personnes consultent. Elles peuvent présenter une forme de déni, manifester de l'ambivalence ou dans d'autres cas venir avec des plans de changement de comportement précis. Ce sont aussi souvent les proches qui vont

encourager les personnes à venir consulter. Certaines personnes ont déjà longuement réfléchi à leurs difficultés en demandant un suivi au CJE. Cela demeure variable selon les motifs de consultation.

VHL: A quels jeux en particulier ?

VF: Les patients viennent principalement consulter pour des problèmes de jeux liés aux machines à sous dans les casinos ou aux loteries électroniques les « Tactilos », qui sont des distributeurs électroniques de billets à gratter exploités par la Loterie romande dans des cafés et restaurants dépositaires. Les recherches démontrent que ces deux catégories de jeux sont particulièrement addictives.

VHL: Quel soutien est offert à l'entourage proche ?

VF: Nous effectuons des suivis de proches, des suivis de couples et de famille. Et je vois régulièrement les couples pour les suivis financiers ou de désendettement⁶.

VHL: A un niveau plus général comment s'exerce la prévention en addictologie ?

VF: J'exerce la prévention des jeux de hasard et d'argent et aussi des jeux vidéo. Cela se présente sous différentes formes :

- > Stands d'informations dans les lieux publics, CHUV ou autre
- > Stands de prévention à l'entrée des casinos
- > Ateliers de prévention en entreprise ou au centre de recrutement, avec support vidéo et power-point⁷.

Le but de ces campagnes de prévention est de donner une information sur la problématique. Les jeunes sont des acteurs potentiels pour transmettre le message de prévention à leur entourage. Cette information vise à pré-

⁵ Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux

⁶ Les troubles liés aux jeux d'argent et les autres conduites addictives sans substance impactent fréquemment l'entourage. Celui-ci peut donc aussi présenter un besoin de soutien. Par ailleurs, il peut représenter une ressource précieuse au cours du traitement de la personne concernée par la conduite addictive. Le Centre du jeu excessif propose des entretiens dédiés aux proches. (cf site web CJE).

⁷ Diaporama

senter le réseau de soin existant, dans le but de savoir où demander de l'aide en cas de besoin, à orienter les proches et à obtenir des conseils pratiques. L'intention est de susciter la réflexion et la discussion au sujet de leurs habitudes de jeu. Rencontrer un professionnel permet de dédramatiser l'éventuel suivi en psychiatrie et le processus clinique.

Je collabore avec « Addiction Suisse » et nous intervenons ensemble régulièrement en entreprise. J'anime un atelier pour les addictions sans substance et mes collègues d'addiction Suisse animent un atelier au sujet des addictions aux substances.

- > Nous utilisons des vidéos pédagogiques pour expliquer les fonctionnements des machines à sous. Par exemple : « fonctionnement des machines à sous, ce que chaque joueur doit savoir », vidéo à visionner sur YouTube
- > Nous montrons des témoignages selon la population cible
- > Nous donnons beaucoup de conseils pour l'aide aux proches
- > Nous évoquons le numéro vert : 0800 801 381 accessible 24h sur 24h pour toute question liée au JHA⁸
- > Nous parlons des sites internet : SOS-JEU et STOP-JEU

VHL : Vous donnez des cours en HES, est ce que vos collaborateurs sont eux aussi engagés dans la formation ?

VF : Mes collègues médecins et psychiatres donnent des cours dans les universités dans le domaine médical. Mes collègues psychologues interviennent dans les modules du CAS Jeu excessif à l'UNIL⁹ ou dans toutes les formations continues liées aux addictions comportementales. Nous essayons de toucher une grande partie des professionnels de la santé. Nous avons un important travail de sensibilisation à réaliser, car si les troubles liés aux

jeux d'argent sont reconnus dans la nomenclature des maladies depuis les années 1980, pour une grande partie du public, y compris un grand nombre de professionnels, c'est le jugement moral qui reste au premier plan. Et il n'y a pas assez de détection précoce dans le cadre des soins médicaux de première ligne. Ces défis rendent le travail particulièrement motivant, voire passionnant.

VHL : Une des missions du centre s'oriente aussi vers la recherche ? Auriez-vous des résultats de recherche à nous communiquer ?

VF : Vous trouverez la plupart de nos publications sur la page web : www.chuv.ch/jeu-excessif/cje_home/cje-recherche/cje-publications.htm

Un des principaux axes de recherche de notre unité concerne l'étude des comportements des plus jeunes joueurs, dont il est établi qu'il présente un risque plus élevé d'addiction. Le CJE a également collaboré avec l'Institut de recherche économique de Neuchâtel pour estimer les coûts sociaux des troubles liés aux jeux d'argent en Suisse, étant de l'ordre de 600 millions de CHF par année.

Propos recueillis par :

Véronique Hausey-Leplat
Rédactrice Journal La Source
Maître d'enseignement
Institut et Haute Ecole
de la Santé La Source

⁸ Jeux de hasard et d'argent

⁹ Université de Lausanne

LES ADDICTIONS DANS LE PROGRAMME DE FORMATION INITIALE ET POST-GRADE

Dans le programme Bachelor, les addictions sont traitées dans divers modules. En sciences de la santé en première année, les étudiants¹ travaillent sur une vignette clinique : situation de mademoiselle Pétale âgée de 17 ans, qui souffre de plusieurs addictions (tabac, cannabis et alcool). Le professeur Besson² (réf. article page 4) donne une conférence à ces mêmes étudiants.

Les étudiants de troisième année Bachelor peuvent s'inscrire à un module à option commun à La Source et HESAV³ « Santé Mentale et Société (SMS) » : une des trois thématiques traitée « santé mentale et consommation : entre plaisir et contrainte » (l'addiction est le versant psychopathologique travaillé).

Un autre module à option peut être suivi par les étudiants de troisième année Bachelor, à HESAV sur les conduites addictives.

En formation Postgrade, La Source est partenaire de l'offre en formation de la Fédération Romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances (FORDD). La FORDD a été créée en 1998. Elle regroupe la majorité des organismes de formation de Suisse romande et propose un Certificat interprofessionnel en addictions (CAS), reconnu certificat post-grade HES depuis 2004. Le CAS s'est élargi en 2011 du Diplôme en addictions (DAS) qui l'englobe en la complétant. www.fordd.ch/new/fordd/membres.php

Le module 7 du DAS est un module dévolu au travail de diplôme (orienté recherche exploratoire). La FORDD est fortement liée au Groupement Romand d'étude des addictions (GREA) qui a la responsabilité de coordination des formations certifiantes et qui propose en outre d'autres formations plus courtes sur cette thématique : www.grea.ch/formations

La FORDD réunit, dans un même cursus de certification, tous les partenaires romands offrant des formations continues dans le champ des dépendances et des prises en charge socio-thérapeutiques. Les formations post-grades de la FORDD s'adressent à tous les professionnels du social et de la santé en exercice ayant des contacts avec des personnes présentant des problématiques addictives. Elles sont reconnues par la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO).

La Source, en tant que partenaire, conduit un module de cette formation portée par l'EESP⁴.

Véronique Hausey-Leplat
Rédactrice Journal La Source
Maître d'enseignement
Institut et Haute Ecole
de la Santé La Source

¹ Ce qui est écrit au masculin se lit également au féminin

² Médecin chef du Service de psychiatrie communautaire (PCO) du CHUV, qui regroupe ainsi deux sections avec une vocation communautaire : la section d'addictologie (addictions aux substances, jeu excessif) et de psychiatrie sociale (réhabilitation, psychiatrie mobile).

³ Haute Ecole de santé Vaud

⁴ Haute Ecole de travail social et de la santé